LE CINQUANTENAIRE DE LA FANFARE MUNICIPALE DE PHALEMPIN

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Sur la lisière du bois de Phalempin, plus d'un millier d'instrumentistes venus de tous les coins de la région se sont réunis hier pour fêter et honorer la fanfare municipale du pays, dont les cinquante années d'existence viennent de sonner.

L'accueil sympathique qu'avait promis de réserver cette phalange d'artistes à ses nombreux invités, le coin charmant et pittoresque qu'est la station touristique si aimée des Lillois, l'organisation méticuleuse des cérémonies prévues, la magnifique décoration des artères de la petite commune, les jolis concerts qui y furent donnés, tout contribuait au plein succès de cette journée commémorative. Que MM. E. Bassery, président de la Fanfare; Jacquart, son dévoué directeur; Delcroix, maire, et leurs collègues soient heureux. Ils se sont donné beaucoup de mal, c'est vrai, mais ils furent, hier, à l'honneur; ils l'avaient bien mérité.

La belle fanfare de Phalempin, fondée en 1879, sous la direction de M. E. Chartier, affronta les concours de Corbie (1894), de Pierrefonds (1910), de Lille (1922), donna des auditions marquées en différentes villes du département, et grâce à l'union cordiale de ses membres, grâce à l'amour de l'art qui dirige les efforts de tous, grâce au dévouement de MM. Bassery, Jacquart, Warlelle, Carlier, F. Dubois, la société connaît la prospérité et l'honneur.

La réception à la Mairie

Hier donc, au milieu de la ville décorée de trophées et d'arcs de triomphe harmonieusement fleuris, après une messe dite à la mémoire des musiciens décédés, eut lieu, à la gare d'abord, à la mairie ensuite, la réception des autorités.

Dans la salle commune, M. Delcroix, maire de Phalempin, entouré de son Conseil municipal et des membres du comité d'organisation de la fête du cinquantenaire, exprime ses sentiments de cordiale sympathie et les souhaits de bienvenue de toute la population à MM. Housiaux, Dufour et Carpentier, représentants la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais. M. Housiaux, très aimablement répondit aux compliments à lui adressés et, après les vins d'honneur, en cortège on se rendit au monument aux morts de la commune où des gerbes furent déposées.

Ensuite un banquet servi au « Vert Gazon » réunit 250 convives. Autour de M. Delcroix, maire de Phalempin, on remarquait : MM. Bessery, Jacquart, Carpentier, déjà cités, docteur Eloy, adjoint au maire de Phalempin ; docteur Dupretz, maire de Gondecourt ; F. Dubois, Warlelle, vice-présidents de la Fanfare de Phalempin ; Leclercq, brasseur à Seclin ; le représentant des contributions indirectes ; Me Morel, notaire ; Plouchart, des Familles nombreuses ; Edouard Chartier, à qui l'on doit les belles illuminations électriques de la commune ; D'Henry, l'homme d'art chargé de la décoration ; Rennuit, représentant le Crédit du Nord, etc...

A l'issue de ce banquet cordial, très bien servi, MM. Bassery, au nom de la Fanfare ; Delcroix, au nom de la Ville ; Housiaux, délégué de la Fédération ; Dujardin, président de l'Union Musicale de Seclin ; Docteur Dupretz, au nom de la commune de Gondecourt et au nom de l'Union musicale dont il est le président d'honneur ; Carpentier, directeur de la Fanfare de Seclin ; Jacquart, directeur de la phalange de Phalempin, prirent tour à tour la parole.

La remise des récompenses

Tandis que le chef de brigade de gendarmerie lieutenant de Pont-à-Marcq et ses hommes assuraient le service d'ordre, sur la Grand'Place, vers 16 h. 30, en présence de toute la population rassemblée et des nombreuses sociétés présentes, après les sonneries règlementaires, M. Housiaux, au nom de la Fédération des sociétés de musique du Nord et du Pas-de-Calais, exprima le plaisir qu'il éprouvait à féliciter publiquement les vaillants protecteurs de l'« art » que sont MM. *Fleurice Dubois, Edouard Bassery, Jean Warlelle, Maurice Delelombe, Jules Delval* à qui fut décernée la médaille d'honneur de 30 année de présence à la *société*.

Au milieu du chaleureux applaudissements, le représentant qualifié de toutes les phalanges du Nord de la France sa tourna ensuite vers MM. *Fleurice Dubois, Edouard Bassery*, sur la poitrine desquels il épingla l'étoile fédérale, ainsi que vers MM. *Alexandre Dubar* et *J.-B. Penneguin*, à qui il décerna une décoration spéciale marquant les services rendus pendant 30 ans à divers groupements.

Après l'exécution d'un morceau d'ensemble exécuté en l'honneur de ces vaillants artistes par plus de 900 musiciens que dirigeait M. Dubar, sous-directeur de la Fanfare, les sociétés défilèrent et au son de pas redoublés, acclamés sur tout le parcours, le cortège parcourut les rues décorées de la charmante cité.

Derrière l'Union Musicale de Seclin suivaient la Fanfare Municipale de Phalempin, La Concorde de Thumeries, l'Union Musicale de Fretin, la Fanfare Municipale de Wahagnies, la Fanfare Municipale de Libercourt, l'Union Musicale de Gondecourt, l'Harmonie Ste-Cécile de Wattignies, l'Avenir Camphinois, l'Association Musicale d'Attennes-les-Marais, la Fanfare Municipale d'Ostricourt, la Fanfare Municipale d'Ennevelin, l'Union Musicale d'Houplin-Ancoisne, l'Harmonie d'Attiches, la Lyre d'Evin-Malmaison avec le plus vieux chef de musique du Nord et du Pas-de-Calais, les Amis Réunis de Pont-à-Marcq, l'Harmonie de Tourmignies, l'Harmonie d'Avelin, La Concorde de Libercourt.

Sur des kiosques montés en vitis de magnifiques concerts, parmi lesquels il faut citer ceux de l'Union Musicale de Seclin et de l'Union Musicale de Gondecourt, retinrent la foule des visiteurs accourus à Phalempin, et le soir, au bal traditionnel, jeunes gens et jeunes filles eu son du « jazz » s'en donnèrent à cœur joie jusqu'au matin. — R. L.

Les personnalités à la sortie de l'Hôtel de Ville, après leur réception par la Municipalité de Phalempin. On voit, au premier plan, de gauche à droite, MM. Housiaux, administrateur de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais ; Delcroix, maire de Phalempin ; Bassery, président de la Fanfare municipale.

Un meeting communiste qui échoue à Denain

Cinq arrestations ont été opérées

Le parti communiste avait projeté hier, à Denain, un meeting dirigé contre la municipalité de cette ville. La réunion devait avoir lieu à 15 h. 30, sur la place du Théâtre. Elle échoua complètement. Quelques groupes de manifestants, jetant des cris séditieux tentèrent bien à plusieurs reprises de parvenir jusqu'au lieu de la réunion en empruntant la rue Jean-Jaurès. Ils furent dispersés par le service d'ordre composé en majeure partie de gardes mobiles à cheval, et placé sous les ordres du capitaine de gendarmerie Pierron.

Des manifestants réfugiés dans des cafés voisins furent expulsés par la police, et les abords de la place du Théâtre furent rapidement déblayés par les gardes montés.

Plusieurs manifestants furent arrêtés et amenés au poste de police pour refus de circuler ou vérification d'identité.

Cinq arrestations furent maintenues, cela notamment d'un garçon boulanger de Denain, Dewelreit, qui blessa à l'œil d'un coup de poing l'inspecteur de police Labatia, cela du secrétaire du Syndicat unitaire de l'alimentation, Mercier, pour rébellion et violences, celle d'un Algérien, pour port d'arme prohibée.

La manifestation communiste devant le Mur des Fédérés s'est déroulée dans le calme

Le parti communiste avait organisé hier un défilé devant le Mur des Fédérés, au Père-Lachaise, à l'occasion de l'anniversaire de la Commune. En prévision d'incidents possibles, un important service d'ordre avait de bonne heure pris position aux abords du cimetière. Les forces de police étaient placées sous les ordres de M. Jean Chiappe, préfet de police, MM. Guichard, directeur de la police municipale ; Ringel et Marchand, directeurs adjoints.

La manifestation a pris fin vers 17 h. 30 dans le plus grand calme. C'est à peine si au commencement du défilé, on peut signaler, boulevard de Charonne, une courte bagarre qui a éclaté, devant le refus des manifestants de rengainer leur drapeau. Au cours de cette bagarre, un gardien de la paix du 20e arrondissement a été blessé au ventre ; quelques arrestations ont été opérées, notamment celles de M. Marcel Rouffiances, secrétaire du Secours Rouge International, et d'un nommé Joseph Robic, maçon, âgé de 28 ans, demeurant 17, rue des Meuniers. Il faut signaler aussi qu'à la fin de la manifestation une vingtaine d'Indochinois ont été appréhendés par le Service des renseignement généraux de la préfecture de police.

Pendant deux heures, ce fut, sous la pluie, à travers les allées de la nécropole, le défilé des manifestants, dont les chefs de groupes portaient les bannières déployées et tandis que retentissaient les quelques chants révolutionnaires traditionnels.

La sortie a eu lieu sans incident notable, par l'avenue du Père-Lachaise : canalisée par la police, les manifestants se sont dispersés par petits groupes. A 18 h. le service d'ordre a été levé.

L'inauguration du poste de commandement du Colonel Driant au Bois des Caures

Trois mille anciens chasseurs à pied de la Fédération Nationale, venus de Paris, *Lille*, Mulhouse, Nevers, Nancy, etc..., ont assisté hier matin à l'inauguration du poste de commandement du colonel Driant, au bois des Caures.

La cérémonie a commencé à Vacherauville, par un pèlerinage au monument du 58e bataillon situé en bordure de la route de Samonguex.

Les anciens chasseurs, pour la plupart accompagnés de leurs familles, ont assisté à un service religieux célébré dans la nouvelle église de Vacherauville, par l'abbé Dutco, ancien aumônier du 56e bataillon. A 10 h., l'inauguration officielle du poste de commandement a'est déroulée devant le monument du colonel Driant, en bordure du bois où l'illustre soldat est tombé. Parmi les personnalités on remarquait M. Pinau, du ministère des Pensions, représentant le gouvernement ; la général Brion, représentant le général La Capelle, commandant la 6e division de corps d'armée ; le général Castelle ; Schleiter, député-maire de Verdun ; MM. Campion, sous-préfet ; Faye, président de la Fédération Nationale des chasseurs à pied ; Simon, président de l'Association des anciens du 56a bataillon de chasseurs ; le commandant Crépin, avec un détachement en armes du 16e bataillon de Metz avec fanfare, etc...

M. Simon, qui, comme lieutenant, fut témoin des derniers moments du colonel Driant, fait un exposé émouvant des journées des 21 et 22 février 1916, au cours desquels la bois des Caures fut la théâtre de la plus tragique épopée de la bataille de Verdun. Un défilé impressionnant a lieu ensuite devant la tombe du grand chef. Une heure plus tard, les chasseurs passant au pas cadencé davant le monument de la Victoire, à Verdun, où les fanions s'inclinent.

Un banquet réunit les anciens chasseurs et les personnalités au marché couvert, où M. Fay, président de la Fédération, et M. Schleiter, député-maire, prennent tour à tour la parole. L'après-midi a été consacré à la visite des champs de bataille de la région de Douaumont.

UN MEETING AERIEN A DOUAI

Le dimanche 29 juin une nouvelle fête d'aviation aura lieu, à La Brayelle, organisée par le Club aéronautique du Nord.

Elle comprendra notamment un rallye pour lequel le Ministère de l'Air a promis une subvention de 10.000 fr. ai un objet d'art. Les aviateurs devront prendre des passagers qui participeront à une fête aportiva qui se déroulera dans une propriété de Lauwin-Planque, appartenant à M. Huin, consul de Belgique.

L'après-midi auront lieu des exhibitions aériennes, sur l'aérodrome.

GUIDE LOUIS INDICATEUR CONSULTEZ LE MASSON
LE PLUS PRATIQUE Couverture ROUGE
EN VENTE PARTOUT

La Fête Nationale des Mères

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'Harmonie municipale, qui sous la direction de M. Dupont prêtait son concours à la cérémonie, joua la « Marseillaise ».

Puis, après avoir remercié la nombreuse assistance et présenté les excuses de MM. Léon Escoffier, maire ; Hayez, sénateur ; Debève et Goniaux, députés, M. Canivet fit un bel éloge des mères françaises, vivant enseignement des vertus familiales et qui, par des maternités généreusement acceptées, peuplent leur foyer et enrichissent le pays de nouvelles [illegible]. Il les assura que la municipalité votera les nouvelles majorations pour les familles nombreuses. M. Canivet, soulignant les récentes rodomontades mussoliniennes, exposa que les mères de famille, si elles sont capables des plus grands sacrifices pour la défense de la patrie, haïssent la guerre dont elles souffrent plus que tout autre. Et il les engagea à unir leurs efforts à ceux qui désirent ardemment la paix pour faire disparaître la grande calamité qu'est la guerre.

Après lui, M. Wibaux fit ressortir la nécessité d'encourager les familles nombreuses qui font la force d'un pays et sont ainsi le plus sûr garant de paix. En rendant hommage aux mères françaises, il les remercia et les félicita de faire leur devoir.

Ensuite Mlle Nina Bonomi, élève du Lycée de jeunes filles, et M. Pierre Masbon, élève de l'Institution Saint-Jean, donnèrent lecture des quelques pages qu'ils avaient composé pour glorifier la mère de famille.

M. Rogé donna lecture du palmarès des récompenses et distinctions accordées aux mères de familles nombreuses et que nous avons publiées.

Puis M. Wibaux remit au nom de la Fédération des familles nombreuses una prime de 100 francs à Mme Jules Logaux, d'Esquerchin, mère de quatorze enfants ; à Mmes Buchelet, d'Auby ; Largillière, d'Auberchicourt ; Tordeux, de Guesnain, et Paul Gostiaux, de Roost-Warendin, mères da buit enfants ; et au nom de l'U. F. N. du Douaisis, une autre prime de 100 francs à Mme Vva Serrurier, da Douai.

Les réjouissances

En l'honneur des mères de famille, plusieurs manifestations sportives et récréatives avaient eu cutre été organisées

Malgré le temps maussade, les fêtes de plein air aurent lieu sans accroc et obtinrent un grand succès.

De 10 à 18 heures, sur la coquet stada de la cité des Cheminots, au faubour gda Paris, un beau concours d'éducation physique (méthode Hébert), organisé sous les auspices du Comité de gestion des cités da la Compagnia du Nord, déroula ses différentes phases. Les centres d'athlétisme des cheminots du Bourget, de Longueau, Tergnier, Hirson, Valenciennes, Lille, Douai, présentèrent un ensemble da 200 concurrents.

L'Harmonie des Cheminots de Douai agrémenta la manifestation d'un excellent concert.

D'autre port, au hallodrome du Bariet, la Paume Douaisienne avait organisé des parties qui mirent aux prises Lilla Universitaire et l'Ecola Normale de Douai.

Par ailleurs, au Théâtre municipal, l'excellenta section dramatique des A. E. de l'école d'application des Blancs-Mouchons offrit une matinée à laquelle étaient spécialement invitées les mères de famille lauréates de la journée et leurs familles ; les orphelins des Hospices et de la Miséricorda.

La salla était pleine à craquer pour entendre les charmantes interprètes qui, en plus des comédies et des ballets délicieux, chantèrent la louange des mères et de la famille dans « Lorsque l'enfant paraît », « Les Mamans », « Vivent les Mamans ».

Enfin, reçue au sortir de la gare par les délégations des sociétés locales puis à l'Hôtel de Vilia par la municipalité, l'Harmonia municipale d'Escaudain donna, à 17 h. 30, devant une assistance nombreuse et ravie, un très beau concert.

A VALENCIENNES

Organisée par la Municipalité, la fête des Mères françaises avait réuni dimanche, à 15 h., à l'Hippodrome, deux mille personnes grandes et petites.

Cette cérémonie était présidée par M. Toucas-Masillon, sous-préfet, entouré de MM. Doutriaux, président de l'Union des Familles Nombreuses ; Gosset, conseiller municipal, représentant la municipalité ; le colonel Dupont, de Quiltecq, Joseph Lussigny, membres du Comité.

Après l'exécution de la « Marseillaise », M. le Sous-Préfet dit en quelques mots l'agrément qu'il éprouvait de présider cette belle cérémonie.

Il y a quelques jours, dit-il, on fêtait Jeanne d'Arc, le symbole de l'héroïsme national ; aujourd'hui c'est la fête des mères de famille, héroïsme qu'on ne saluera jamais assez bas.

Il conclut en la saluant d'un vivat.

L'orchestre le ponctua en exécutant « Les Enfants de Valenciennes ».

M. Doutriaux procède alors à la remise du diplôme de la Reconnaissance Française à Mmes Baiteu, Chierelli, Codron, Décarpigny, Lenne, Michel Billiet, Vandesquille, Turbet, Waltiez, Emile Copin et Toslain.

Entre temps, il y eut une distribution de bonbons et le tirage de bons da « gâteaux des mères » offerts per les patrons pâtissiers de la Ville.

A CAMBRAI

La fête annuelle des Mères françaises se déroula cette année, dans le salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville ; l'escalier d'honneur amplement fleuri et décoré, apportait un attrait de plus à cette manifestation de reconnaissance.

Le programme comprenait la remise de diplômes de la médaille de la famille française à quelques-unes da nos concitoyennes.

Dans la salla bondée, nous notons la présence da M. Verlomme, sous-préfet ; Bersez, sénateur ; Delmotte, député ; Demolo, Carrez et Yzerman, adjoints ; Frécot, colonel du 1er R.I. ; Deltour, Hocquet, Daix, Chahuvot, Delattre, Abraham Godchaux, Régnier, Lamouret, conseillers municipaux ; Clément, principal du Collège ; Briet, inspecteur primaire ; Mme la Directrice du Collège Fénelon ; les directrices et directeure des Ecolea et da nombreux membres du corps enseignant. L'Harmonie municipale joua la « Marseillaise » puis, en l'absence du maire M. Desjardina, que son état de santé ratient par ailleurs, M. Demolon, conseiller général et premier adjoint, prononça le discours d'usage.

Il excusa tout d'abord diverses personnalités, dont M. Bévierre, conseiller général et fit l'éloga de la mère française, à l'honneur en ce jour de mai, dans une fête des plus touchantes entre toutes. Après avoir salué les personnalités présentes, il conclut, fréquemment applaudi, en donnant connaissance des efforts conjugués da l'Etat et des collectivités en faveur des mères et des familles nombreuses eu cours des années écoulées.

Deux charmantes petites filles de l'école de la rue du Temple, Andrée Pluvinage et Josella Vitté, récitèrent chacune un poème touchant à ladresse da la Maman.

Et ce fut la distribution des médailles de la Famille Française, dans l'ordre suivant :

Rappel de médaille d'or : Mmes Paul Duverger et Piu ; rappel de médaille d'argent : Mme Mallet Roger.

Viannent ensuita : médaille d'or, 11 enfants, Mmes Bruyelle-Carlier et Dhez-Gratiepanche. Médaille d'argent, 9 enfants, Mmes Vroland-Gondal, Dubois-Doisy, Ozeel-Desse ; médaille d'argent 8 anfants, Mmes Vva Calot-Ozanneaux, Lefebvre-Wiart, Prouveur-Cat. Médaille de bronze : Mmes Ego-Foulon, Foulon-Chigard, Dez-Duez, Lefebvre-Bataille, Vva Sévérin-Lococase, Danjoux-Devaux, Carlon-Laude, Druesnes-Caron, Verlomme-Décampe, ces dernières mères de 5 enfants et plus.

En même lempa que le diplôme, chaque maman reçut une enveloppe contenant un viatique, en l'occurrence un beau billet da la banque de France ; toutes les mères, par les personnalités présenies, furent félicitées et nous n'aurions garde d'ometire de citer à l'honneur, la gracieuse épouse du sympathique sous-prélet de Cambrai, qui, en même tempa que son diplôme, reçut et les compliments et l'accolade du sénateur Paul Bersez.

« Les Enfants de Martin » joués par l'Harmonie, da même que le porto circulant à la ronde clôturèrent cette émouvanie cérémonie.

A ARRAS

Arras a été de tous temps, l'une des villes de l'Artois où se comptait le plus de familles nombreuses et aussi le nombre la plus élevé d'enfants.

La ville n'a, jusqu'ici, encore failli à sa réputation et, dimanche, au cours de la fête nationale des mères françaises, on a vu remettre 3 médailles d'or, 5 médailles d'argent, 2 diplômes da médaille d'argent et 39 médailles de bronze.

Cinquante et une mère de famille ne comptant pas moins de trois cent trentre trois enfants furent ainsi les héroïnes de la belle fête organisée sous les auspices de la municipalité et du groupement des familles nombreuses d'Arras.

Par suite du mauvais temps, la fête qui avait été prévue aux Allées, dut se tenir dana la salle des Beaux-Arts, qui fut trop petite pour contenir toute l'assistance accourue. Plusieura centaines de personnes durent se retirer tandis que l'on s'écrasait dans la salle.

A BETHUNE

Dimanche a eu lieu dans la salle de la Bourse du Travail, place du Maréchal-Foch, la fête des Mères françaises. L'assistance était nombreuse. On notait la présence de M. Delorainne, adjoint eu maire. Une remise da médailles d'argent et de bronze de la natalité a été faite à de nombreuses mères de familles dont nous avons, ces jours derniers, publié les noma. L'Harmonie municipale préla son concours à cette charmante fête.

A PARIS

La réception des mères da famille nombreusa a eu lieu hier après-midi, dans la grende selle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Après des allocutions de M. André Puech, vice-président du Conseil municipal, et de M. Edouard Renard, préfet de la Seine, la remise des médailles a eu lieu. Sept médailles d'or de la Famille française, 18 médailles d'argent et 102 médailles da bronze ont été décernées à des mères de famille habitant Paris ou sa banlieue.

La manifestation du Parti Socialiste Français

Hier matin, une délégation du parti socialista français conduite par MM. Frédéric Brunet, député de Paris ; Georges Etienne, secrétaire général ; Adrien Berthier, trésorier général et Arthur Hervé, secrétaire général adjoint, a'est rendue au mur des fédérés et y a déposé une couronne olferte par le parti socialista français et sa Fédération de la Seine.

Avant le Congrès de Lille des Victimes du Travail

Des conférences préparatoires à Dunkerque et à Valenciennes

A Dunkerque

Les victimes du travail qui tiennent leur Congrès à Lille ont tenu à organiser une grande conférence à Dunkerque, sorte de belle préface aux travaux de Lille, déclarera en prenant la présidence de la séance, M. Charles Valentin, maire.

La réunion avait lieu dans une grande salle de l'Hôtel de Ville.

M. L. Blanckaert, secrétaire fédéral, fait former le bureau, et propose d'appeler à la présidance la maira da Dunkerqua, avocat de la Fédération des Victimes du Travail, et pour assesseurs MM. P. Miéze, secrétaira da la section de Gravelines et un grand mutilé à 100 %.

Après quelques mots de bienvenue de M. Charles Valentin, M. Louis Guyet a la parole.

M. Louis Guyet, délégué de la Haute-Garonne commence par remercier les victimes du travail de leur aide pour les sinistrés du Midi et la ville da Dunkerque qui a adopté la commune de Magiatère.

Puis il fait nn large exposé de la question, il montre qua toutea les organisations se revendiquant de la Justice doivent aider les mutilés du travail : *C.G.T.*, Ligue des Droits de l'Homme etc... car la cause des mutilés est juste.

Elle est également utile au point de vue social, puisque par la rééducation la société retrouve une activité nécessaire de même pour lee infirmes.

Ainsi lea municipalités doivent considérer cel eflort comme nécessaire puisque l'on diminue le nombre des assistés. Si l'on nous aide, conclut M. Guyet, on réduit le nombre des mendiants pour augmenter celui des travailleurs.

Prenez patience, conclut l'orateur, et ne vous découragez pas. Mais les résultats déjà obtenus sont importants. Il faut continuer. Jusqu'en 1920, sept lois ont été votées. Depuis 7 ans, 21 lois l'ont été. Résultat dû à ceux qui ont lutté pour vous.

M. Blanckaert présenie un ordre du jour dans ce sens qui est voté là l'unanimité.

M. Charlee Valentin lèva le séance en souhaitant aux mutilés que leur congrès de Lilla soit fécond en résultats tant au point da vua de satisfactions attendues quant aux relèvements de renie, qu'au point de vue rééducation professionnelle des victimes du travail. Il est heureux de remercier M. Pierre Delcourt, dépulé, de tout ce qu'il a fell pour les mutilés.

A Valenciennes

Une importante manifestation groupant les mutilés du travail de l'arrondissement, a eu lieu dimanche après-midi à Valenciennes.

Vers 15 heures, place de la Gare, a'est formé un cortège comprenant des délégation des différents groupements de la région précédées par un société musicale. Les manifestants se sont rendus selte des Académies, où s'est tenu un meeting.

M. Fontaine, aecrétaire-adjoint de la Fédération du Nord des Mutilés, prit le premier la parole, il remercia les assistants et rappela en quelques mots l'action de la Fédération pour leire triompher les revendications des victimes du travail.

M. Pierra Delcourt, député, en un discours vivement applaudi fit un historique de te législation en matière d'accident du travail. Il indiqua les difficultés qu'il fetlut veincre pour obtenir les allocations qui font l'objet de la loi du 15 août 1929 dont il lut le rapporteur devant le Chambre. Il signala les insuffisances et les lacunes de la loi de 1898 el préconisa une refonte de cette loi. « Un projet est en sommeil depuis deux ans au Sénat, dit-il. Tous les travailleurs devraient unir leurs forces pour exiger le vote de ce projet qui meitra fin au régime aclual fail d'injustice ».

M. Alricq, directeur de l'école de rééducation de Tourcoing, dit les résultats obtenus per cette institution. Réservée aux mutilés de la guerre, cette école doit pouvoir aujourd'hui accueillir les mutilés du travail.

M. Fontaine tira la conclusion de cette réunion, il remercia les orateurs et fit adopter un ordre du jour résuman tles revendications essentielles des mutilés et invalides du travail.

Un Congrès de la Mutualité Familiale du Nord

Un congrès de la Mutualité Familiale a eu lieu dimanche après-midi, à Lille, 50, rue de la Barre.

En une première réunion intime, réunion d'études, on examina le travail de propagande à entreprendra pour 1930. Dans ce travail sont inclus l'installation administrative des caisse primaires, le fonctionnement des fntures sections locales des caissea primaires. Ces questions sont particulièrement importantes à la veille de l'application de la loi sur les assurances sociales définitivement fixée au 1er juillet.

En une réunion publique, on entendit ensuite une conférence de M. Philippe da Las-Cases, vice-président du Secrétariat social de Paris, sur « L'attitude pratique des catholiques devant les Assurances sociales».

Le Concert de la Fédération des Anciens Militaires Mutualistes du Nord et des Combattants de la grande guerre

En l'honneur de la Mutualité, la Fédération des Anciens Militaires Mutualistes du Nord de la France et des combattants de la grande guerre, offrait hier à 13 h. 30 à ses membres mutualistes, aux amis les Artilleurs de l'Association Lilloise, un superbe concert en la salle du Conservatoire de Lille.

Parmi les personnalités présentes, nous citerons MM. Coolen, adjoint, représentant la Maire de Lille ; Foulon, président de la société « Les Flamands Français » et représentant M. Degouy, président de la Mutualité à Lille ; le capitaine Hallez ; Fernand Ducourant, président actif de la société ; Emile-J. Frémaux, vice-président et president des fêtes.

Des distinctions furent distribuées par M. Foulon : Médaille d'Or de la Mutualité à M. Denneuéglise, mention honorable de la Mutualité, MM. Chiélens et Laurent ; Médaille des Assurances Sociales : MM. Vanaeverbecq ; Mme Ducourant.

Un joli concert eut lieu. On y applaudit tour à tour la Symphonie des élèves de musique « L'Accord Parfait », dans « Poète et Paysan », de Suppé et « Sur un marché Persan » de Ketelbey ; M. D'Haen, ténor ; Mlle Mahieu, Mlle Pérat en un air d'« Hérodiade » ; un autre des « Noces de Figaro », de Mozart ; puis « Les Trouvères Lillois » dans leur répertoire, les frères Baisieux, duettistes, etc..

Une scène comique : « Un nuit de Carnaval », da Henri Fournier, jouée par MM. Drumez et Fremaux, des « Sans-Soucis » eut grand succès, da même une saynètre militaire de E. Voia : « Les deux Réservistes ».

A tous les participants à la fête, le président, M. F. Ducourant, adressa de chaleureux remerciements.

Un congrès de juges consulaires à Compiègne

Les tribunaux de commerce des ressorts des cours d'appel de DOUAI et AMIENS ont ouvert leur congrès dans la salle du Conseil Municipal de Compiègne. Les débats ont été suivis d'un banquet sous la présidence de M. Fournier-Sarlovèze, député-maire de la ville Les congressistes ont quitté Compiègne hier soir après avoir assisté aux fêtes célébrées en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Un ex-colonel russe qui aurait joué un rôle dans l'enlèvement du général Koutiépov, a été fusillé à Moscou

Le correspondant de la « Morning Post » à Riga télégraphie :

« J'apprends de Moscou que de Roberti, que l'on croyait être, avec Popoff, un représentant d'une organisation contre-révolutionnaire russe au pays des Soviets, mais qui était, en réalité, un agent secret du Guépéou, a été fusillé par ses « employeurs ». On pense que Popoff et de Roberti ont joué un rôle important dans l'enlèvement du général Koutiépoff.

« De Roberti était colonel dana l'état-major général et chef d'état-major du général Koutiépoff pendant la révolution. Il fut accusé par les bolcheviks da vol, de spéculation et de désertion.

« Il y a trois ans, il reçut du Guépéou l'ordre d'aller à l'étranger et de regagner la confiance de Koutiépoff. Il rencontra Popoff à Berlin, juste avant l'enlèvement du général à Paris.

La politique régionale

Le Congrès de la Fédération Socialiste du Nord

Les sections de la Fédération Socialiste du Nord se sont réunies en Congrès hier, salle Gustave Delory, coopérative l'Union, 147, rue d'Arras, à Lille Au cours de ses travaux qui tinrent deux séances et durèrent six heures, le Congrès sous la présidence de M. de Brabander, adjoint au maire de Roubaix, a délibéré sur l'ordre du jour du Congrès qui se tiendra aux fêtes de la Pentecôte, à Bordeaux.

L'APPROBATION DES RAPPORTS

Après deux interventions de MM. Lebas et Salengro, le Congrès a voté à l'unanimité le rapport du Secrétariat.

Examinant plus spécialement la question de la tactique du second tour à propos de récentes élections législatives, il a pareillement voté à l'unanimité, à la suite de nouvelles interventions des deux précédents orateurs, une motion approuvant le manifeste commun de la Commission Administrative Permanente et du Groupe Socialiste au Parlement au lendemain de l'élection de Bergerac.

Après avoir unaniment adopté et pour ainsi dire sans débats les rapports de la Trésorerie, du Contrôle et de la Commission des Conflits, le Congrès a applaudi le compte rendu que fit M. Bracke, des travaux de l'Exécutif de l'Internationale Ouvrière et Socialiste.

LE RAPPORT DU GROUPE PARLEMENTAIRE

Une controverse aussi vive qne courtoise s'est engagée à propos du rapport du Groupe Socialiste au Parlement entre MM. Lebas et Salengro.

Le Maire de Lille demandait au Congrès 1o d'approuver le rapport ; 2° de repousser toute motion tendant à refuser à M. Fernand Bouisson l'autorisation de garder la Présidence de la Chambre ; 3ode se refuser au vote d'un texte ordonnant à M. Renaudel d'abandonner le rapport sur le budget de l'Air. Il estimait, en effet, « qu'en défendant ce rapport M. Renaudel renforçait l'indispensable contrôle sur les compagnies capitalistes de transports, obtenait dans l'intérêt des travailleurs de l'Aviation de meilleures conditions de travail et de vie, ne reniait rien de sa foi dans le Socialisma et l'Internationale ».

Le Maire de Roubaix entendait approuver le rapport du Groupe, se refusait à écarter M. Bonisson de la Présidence de la Chambre, mais estimait qu'un socialiste ne pouvait détenir le rapport sur le budget de l'Air. A l'appui de sa thèse il affirmait qu'il s'agit d'nn budget contenant des crédits militaires et rappelait que le fait de confier nn rapport de cet ordre à l'un de ses membres contraignait parfois le Groupe à des attitudes qu'il regrette.

Après nne intervention de M. Bracke pour qui le budget de l'Air n'est pas un budget contenant des crédits militaires et nne déclaration de M. Delcourt partageant l'opinion de M. Lebas, le Congrès vota une motion d'unamité 1o approuvant le Rapport du Groupe Socialiste au Parlement ; 2° constatant que le problème de la candidature d'un socialiste à la Présidence de la Chambre relève de la compétence du Groupe Socialiste Parlementaire.

A propos du Rapport sur le Budget de l'Air la motion votée rappelle que lorsque se préparera le prochain Budget « le cas de doute au Groupe la C.A.P. sera appelée à donner son avis ; 3° en ces de désaccord dans la C.A.P. la question sera tranchée par le Conseil National ».

Seule la section de Wattrelos se prononça contre cette motion.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

Le Congrès, à la suite d'une intervention de M. Lebas, décida unanimement l'annonce du travail d'élaboration d'un programme général du Parti. Après un échange de vues entre MM. Bracke, Dupré, Lebas, Valentin et les représentants des sections de la Bassée et de Lambersart le Congrès adopta pareillement une motion sur l'organisation des femmes socialistes.

Il entendit ensuite un rapport unanimement applaudi de M. Laurent sur le socialisme, le problème agraire et la crise agricole.

Examinant le problème de la Défense Nationale et de l'organisation de la Paix, de l'action nationale et internationale pour le Désarmement et contre la guerre, le Congrès entendit successivement MM. Lebas et Salengro. Il vota ensuite unanimement une motion « confirmant à son Groupe Parlementaire l'obligation statutaire de ne jamais donner son assentiment aux Budgets de guerre et de se refuser à partager avec le capitalisme, en rapportant les projets militaires de la bourgeoisie et des Budgets contenant des crédits militaires, la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement du système militaire actuel ».

Cette motion ne vise pas le Budget de l'Air à propos duquel le Congrès a réservé sa décision.

La même motion affirme en même temps « que dans l'état actuel de l'Europe et du Monde c'est à la France de prendre, en face d'une Allemagne républicaine désarmée, l'initiative des mesures de désarmement ».

AUTRES DECISIONS ET INTERVENTIONS

Assistaient au Congrès MM. Bracke, Delconrt, Goniaux, Paasy, Salengro, députés, M. François Lefebvre s'était fait excuser.

Furent désignés pour représenter la Fédération au Congrès de Bordeaux MM. Brodel et Lebas. La délégation sera complétée par les parlementaires et les délégués bénévoles réalisant les conditions statutaires.

Le Congrès, avent de se séperer, a voté par acclamations une motion de solidarité avec les agents des P.T.T. présentée par M. Salengro et nn ordre du jour de M. Delebecque se félicitant des progrès du socialisme.

A la suite d'un appel de M. Salengro, confirmé par M. de Brabander, la Fédération avait auparavant invité ses sections à mobiliser à la démonstration organisée, le 15 juin, dans les rues de Lille, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Henri Dilles.

FEUILLETON DU 26 MAI 1930. — N° 23

« Mais tout ceci est du passé. Vous n'avez devant vous, aujourd'hui, qu'un homme repenant, qui vient humblement implorer son pardon. Vous voyez bien que je ne vous veux aucun mal ! »

Gina écoutait, n'osant en croire ses oreilles, et regardait son cousin, l'air hébété... si surprise par les paroles qu'elle venait d'entendre.

— C'est ce pardon, poursuivit Robert, sans lequel je ne pouvais plus vivre, qui m'a fait revenir en France. Il fallait que la l'obtinesse coûte que coûte.. Ce soir, je l'attends de vous, en toute confiance... Après, je m'en irai !...

Devant ces accents empreints de la plus grande loyauté, devant ces véritables larmes qui coulaient sur les joues de son cousin, la jeune femme sentit son cœur s'attendrir.

— Il n'est peut-être pas aussi mauvais qu'on le croit ! pensa-t-elle. Je ne dois pas être impitoyable...

— Je vous pardonne ! lui dit-elle d'une voix douce, et je consens à oublier ce qui s'est passé entre nous. Mais il faut partir pour toujours, Robert, et ne jamais chercher à me revoir, puisque je suis mariée...

« Mon pauvre ami ! vous avez souffert, mais vous m'avez fait souffrir aussi. Si vous aviez agi autrefois avec plus de calme, de sincérité et de sagesse, je vous aurais fait comprendre qu'une alliance entre nous n'était pas possible, pour des raisons naturelles, que vous auriez, j'en suis certaine, fini par admettre. Partez, maintenant... je vous pardonne... tout... même la mort de Croûton !

— Merci ! merci ! balbutia Robert qui avait glissé aux pieds de Gina et baisait une de ses mains qu'il avait saisie entre les siennes. Vous êtes bonne comme vous êtes belle !

Gina chercha à retirer sa main. Les lèvres de son cousin lui faisaient l'effet d'une ventouse. Mais l'étreinte se resserra :

— Allez-vous en ! répéta-t-elle en se levant. Si quelqu'un vous entendait parler..,

La ruse avait réussi. Toute méfiance s'était dissipée chez la jeune femme. Robert sentit comme une brûlure lui parcourir le corps.

— Oui, je m'en vais, dit-il en se dressant, sans lâcher la main de sa cousine...